Rapport d'une Observation communiquée à l'Académie par M. Requier, Professeur de Chirurgie à Arles

Sur un Accouchement contre nature

L'Espérance de concourir à la perfection d'un art qui laisse encore tant de choses à désirer malgré les connoissances immenses dont il est enrichi depuis l'heureuse Epoque de l'établissement de cette académie, cette espérance, dis-je, est le motif qui anime ceux qui s'empressent de vous faire part, Messieurs, de leurs observations. Il est louable sans doute, et l'on ne sauroit trop encourager ceux même dont les observations sont les moins utiles : mais il en est un autre ~~qui~~ motif détermine aujourd'hui, M. Requier à vous adresser l'observation dont vous nous avez chargé de vous rendre compte ; Il réclame la protection de l'académie, contre les

ARC 29 d 3 n° 53

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIO

traiter de l'ignorance ou de l'envie, pour ne pas dire de l'une et de l'autre; M. Regnier paroit d'autant mieux fondé dans sa réclamation que l'académie le compte parmi ses correspondants et qu'en prenant sa deffense l'académie ne fait qu'user de ses droits; D'ailleurs les lumières de M. Regnier ne sauroient être revoquées en doutes puisque le titre de Correspondant ne s'accorde qu'aux personnes distinguées par leurs talents.

L'académie n'ignore pas que M. Regnier n'ait été choisi pour remplir la première place de professeur de Chirurgie et d'accouchemens au collège de Médecine de l'université de Wilna et que de plus Sa Majesté le Roy de pologne lui a fait la grace de lui conférer le titre de Conseiller, titre qui porte l'empreinte de l'estime particulière et de la considération que les Souverains ont pour ceux à qui ils l'accordent et pour l'art qu'ils professent.

nous allons maintenant passer à l'observation en question

Le 2 aoust 1784. M. Regnier fut appellé pour M.^e La Comtesse de N. N. agée de 22 ans, et qui depuis environ trois heures ressentoit des douleurs. Cette Dame un an auparavant avoit eu un accouchement long et facheux pour la termination duquel l'accoucheur avoit été obligé de recourir aux crochets: cette remarque n'est point indifferente et donne lieu de presumer que la cause qui avoit rendu le premier accouchement difficile pouvoit influer sur le suivant: dans l'instant où M. Regnier arriva c'est à dire à 11 heures du matin, il remarqua une obliquité anterieure de la matrice si considerable quil ne lui fut possible de toucher l'orifice qu'avec beaucoup de difficulté.

Sur les quatre heures après midy, M. Regnier s'apperçeut que le travail avançoit, que l'orifice de la matrice s'effaçoit, et que les eaux formoient une tumeur considerable pendant les douleurs;

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

dans l'intervale qu'elles laissoient entre elles il fit son possible pour s'assurer de la position de la tete et quoiqu'a travers les membranes il crut remarquer que la face de l'Enfant étoit tournée vers la partie anterieure du bassin; et avec raison M. Regis regarde cette position comme desavantageuse: cette circonstance ne paroit pas la seule defavorable car a chaque remission de douleur il y avoit de ces mouvemens de retrogradation qui font ordinairement soupçonner ~~quelques~~ des circonvolutions du cordon ombilical sur quelques parties de l'Enfant, d'un autre coté, la tete offroit un volume considerable et les membranes étoient fort dures: Comme l'orifice étoit completement effacé leur rupture paroit indiquée et cependant differée jusqu'à 8 heures du soir; dans cet instant il s'ecoula une grande quantité d'eau et les soupçons sur la position de la tete de l'Enfant se changerent en certitudes: la fontanelle anterieure

étoit vers les os pubis de la mere et les autres
points étoient dans les rapports que comportoit cette
situation. Quelques exemples qui avoient prouvés
à M. Regnier la possibilité de l'accouchement
par les seules forces de la nature, dans des cas
semblables ~~le portérent~~ l'engagerent à temporiser;
mais il fut trompé dans son attente.

Sur les onze heures du soir voyant que le
travail se rallentissoit et que la vie de l'enfant couroit des
risques, M. Regnier tenta d'introduire la main
dans la matrice et parvint à reconnoitre que le
cordon ombilical formoit plusieurs tours sur le
col: séduit par la position plus favorable de la
tete dont il avoit dirigé la face vers la cavité
cotiloïde de la mere, il ~~essaya~~ tenta de confier
à la nature la terminaison de l'accouchement;
mais sur les 3 heures convaincu de la nécessité
de mettre la mere et l'enfant à l'abri des dangers
qui les menaçoient, il termina l'accouchement en ~~et~~
allant chercher les pieds.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Nous n'entrerons pas dans le détail des procédés que M. Requier suit en usage dans les Soirées où il a puisé ses connoissances, et l'expérience qu'il a acquise depuis, sont ~~les clairs~~ les garants de la prudence avec laquelle il se conduisit.

Nous observerons cependant que l'Enfant avoit 26. pouces au lieu de 18 à 22 qui est la grandeur ordinaire, aussi parut elle énorme à M. Requier.

Il ne se voyoit sur toute l'habitude du corps de l'Enfant aucunes marques de violence qui pussent être rapportées à la manière dont il avoit été tiré : l'on distinguoit seulement une dépression sur le col produite par le cordon qui l'avoit entouré : tous les soins imaginables furent administrés sans pouvoir obtenir le moindre signe de vie, ce qui a fait croire à M. Requier ~~qu'il~~ que cet enfant étoit mort depuis plusieurs heures et probablement lorsque les douleurs avoient cessées.

D'aprés tout ce qui ~~lan~~ s'étoit passé l'on pouvoit craindre
quelques accidents consécutifs, tels que le météorisme
du ventre, la douleur dans la région hypogastrique
et la suppression des urines; ce dernier accident devint
~~fut~~ tel que M. Reguier fut obligé de sonder la
malade pendant plusieurs jours, et d'avoir recours
à la Saignée, aux bains, aux lavemens, aux
injections émollientes &c. Enfin le 15e. jour
de la couche l'on fit une consultation, malgré le
meilleur état de la malade, puisque dit, M. Reguier,
elle se levoit depuis 5 à 6. jours, touchoit du
clavecin et même s'accompagnoit.

Cette consultation se fit sans que l'un des
médecins ~~consultans~~ permit à M. Reguier de faire l'Exposé
de ce qui s'étoit passé; il aima mieux s'en
rapporter au récit de la malade que de souffrir
qu'un Chirurgien l'instruisit: qui pouvoit cependant
mieux le faire dans la circonstance que M. Reguier?
ce ne fut encore qu'avec peine que ce consultant permit

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

qu'il fut fait mention du premier accouchement.
la Rupture des membranes fut regardée comme
un mal, les tours du cordon sur le col
comme une chose indifférente et tout ce qui s'étoit
passé fut porté à la meme estimation.

nous ne nous occuperons pas du motif qui
a fait agir le médecin, encore moins de ses
énumeré sur la conduite qu'a tenu Mr Reguir
dans l'accouchement en question, ils prouvent
trop que ce Médecin ne s'est point occupé de

l'art des accouchemens, en effet étoit authorisé à blamer
la rupture des membranes? n'y a t'il pas des cas
où elle devient nécessaire? Est'il un praticien
qui puisse l'ignorer? pourquoi donc Mr. Reguir
ne l'auroit il pas fait si le cas l'exigeoit?
l'on pourroit faire les memes raisonnemens
sur les autres allégations du Consultant,
mais nous ~~nous~~ croyons d'abréger et de conclure
que Mr. Reguier a rencontré un cas embarrassant

et qu'il ne peut être responsable des écarts de la nature ; d'ailleurs les détails qu'il a donné pour éclaircir sa conduite prouvent au ~~lecteur~~ chirurgien instruit qu'il a rempli les indications qui se sont présentées : la mort de l'enfant ne sauroit lui être attribuée : ce n'est pas d'aujourd'huy que l'on sait que la vie d'un enfant est en quelque manière exposée dans l'accouchement par les pieds, malgré l'extrême adresse de l'accoucheur. un travail long et difficile ne s'est il pas quelque fois terminé par l'expulsion d'un enfant mort ? la dame dont M. Reguier rapporte l'observation n'étoit elle dans ce cas plus qu'aucune autre ?.

L'académie ne peut donc rendre qu'un témoignage favorable à M. Reguier, et par là le disculper de toutes méchantes imputations.

[signature]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE